



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TIM/2006/6  
14 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

**COMITÉ DU BOIS**

Soixante-quatrième session  
Genève, 3-6 octobre 2006  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**FORUM DE POLITIQUE GÉNÉRALE CEE/FAO: POLITIQUES EN MATIÈRE  
DE MARCHÉS PUBLICS POUR LES PRODUITS DU BOIS ET ARTICLES  
EN PAPIER ET LEURS EFFETS SUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS  
ET LES MARCHÉS DU BOIS**

Note du secrétariat

Ce document contient des informations concernant le forum de politique générale qui aura lieu le 5 octobre 2006. Les participants sont invités à réfléchir aux questions suivantes:

- Les politiques en matière de marchés publics atteignent-elles les objectifs auxquels elles sont censées parvenir?
- Quel est l'effet des politiques en matière de marchés publics, notamment leurs incidences sur les marchés des produits du bois et articles en papier?
- Comment les politiques en matière de marchés publics peuvent-elles permettre d'éviter de créer des obstacles au commerce?
- Comment les procédures de mise en œuvre peuvent-elles être améliorées (notamment les instruments de vérification de la légalité et de la viabilité, de même que les autres solutions en matière de preuve)?
- Y a-t-il des besoins ou possibilités d'adopter des solutions harmonisées dans le domaine des politiques en matière de marchés publics?

Les délégations sont invitées à:

- Informer les experts intéressés (appartenant ou non au secteur public) de l'organisation du forum et les encourager à y participer;
- Participer activement aux discussions, notamment en présentant le point de vue de leur gouvernement ou de leur organisation concernant les cinq questions à l'étude;
- Indiquer si elles jugent nécessaire de poursuivre les travaux sur ce thème et quelle devrait en être la teneur.

## INTRODUCTION

1. Le Comité du bois de la CEE et la Commission européenne des forêts de la FAO tiendront conjointement un forum de politique générale sur le thème «Les politiques en matière de marchés publics pour les produits du bois et articles en papier, et leurs effets sur la gestion durable des forêts et les marchés du bois». Les experts présenteront leurs exposés et débattront pendant une journée, le jeudi 5 octobre 2006, dans le cadre de la soixante-quatrième session du Comité du bois au Palais des Nations, à Genève.

2. Les administrations nationales et locales sont de grands consommateurs de produits du bois et d'articles en papier. Plusieurs gouvernements ont mis au point des politiques d'achat de produits forestiers, ou sont en train de le faire, afin de veiller à ce que les produits proviennent de sources licites et gérées de manière durable. Ces politiques sont considérées comme des instruments complémentaires qui contribuent à la gestion durable des forêts.

3. L'élaboration de telles politiques est fortement influencée par l'expérience de chaque pays et par des facteurs nationaux. C'est pourquoi les divers gouvernements ont adopté différents lois et règlements aux niveaux national et infranational afin de veiller à ce que les produits du bois proviennent de sources licites et gérées de manière durable. D'où les difficultés des producteurs nationaux et des exportateurs internationaux de produits du bois et d'articles en papier, qui doivent s'adapter aux multiples prescriptions qui en découlent. Le forum de politique générale:

### **A. Donnera un aperçu général des approches nationales**

Une étude générale et une étude de marché donneront un premier aperçu exposé des diverses approches nationales, notamment de l'impact économique des différentes politiques en matière de marchés publics.

### **B. Permettra l'échange de données d'expérience**

Certains pays ont commencé à élaborer des politiques en matière de marchés publics pour les produits du bois et les articles en papier il y a plusieurs années et ont ainsi mis des systèmes en place, tandis que d'autres n'ont pas encore entamé un tel processus. Le forum de politique générale encouragera l'échange de données d'expérience entre les pays où des politiques sont déjà en place avec d'autres où elles ne le sont pas. Il permettra de connaître les différentes approches choisies, de tirer parti de l'expérience acquise et d'examiner des possibilités d'harmonisation. Des associations sectorielles et professionnelles, d'autres organisations non gouvernementales et des organisations écologiques se joindront à la discussion et exprimeront leurs opinions particulières. Le point de vue des pays tropicaux exportateurs sera exposé dans une présentation de pays et dans un rapport de l'OIBT qui fera état des points majeurs de la discussion annuelle de l'OIBT sur le marché concernant les politiques en matière de marchés publics des pays importateurs, tenu à Mérida (Mexique), le 2 juin 2006.

### **C. Fournira un cadre où les responsables politiques entendront des opinions publiques ou privées**

Les représentants des acteurs des marchés concernés (entreprises d'import-export) ont été invités à exprimer leur opinion sur les politiques en matière de marchés publics pour les produits

du bois en général, et les obstacles rencontrés du fait de la diversité des politiques adoptées par les différents pays dans ce domaine. Des ONG ont été invitées à donner leurs points de vue.

4. Le Comité du bois de la CEE et de la FAO proposent de réfléchir aux questions suivantes au cours du forum de politique générale:

a) Les politiques en matière de marchés publics atteignent-elles les objectifs auxquels elles sont censées parvenir?

b) Quel est l'effet des politiques en matière de marchés publics, notamment leurs incidences sur les marchés des produits du bois et articles en papier?

c) Comment les politiques en matière de marchés publics peuvent-elles permettre d'éviter de créer des obstacles au commerce?

d) Comment les procédures de mise en œuvre peuvent-elles être améliorées, notamment les instruments de vérification de la légalité et de la viabilité, de même que les autres solutions en matière de preuve?

e) Y a-t-il des besoins ou possibilités d'adopter des approches harmonisées dans le domaine des politiques en matière de marchés publics?

5. Les délégations sont invitées à:

a) Informer les experts intéressés (appartenant ou non au secteur public) de l'organisation du forum et les encourager à y participer;

b) Participer activement aux discussions, notamment en présentant le point de vue de leur propre gouvernement sur les cinq questions à l'étude;

c) Indiquer si elles jugent nécessaire de poursuivre les travaux sur ce thème et quelle devrait en être la teneur.

6. La réunion pourrait aboutir aux résultats suivants:

a) Le forum de politique générale donnera aux participants des informations générales et fournira un cadre de discussion neutre. La réunion est ouverte en ce sens qu'elle ne doit aboutir à l'adoption d'aucun accord ou résolution en particulier.

b) Avant de clôturer le forum de politique générale de 2006, les représentants seront invités à proposer des thèmes en vue du forum de politique générale de 2007. La soixante-cinquième session du Comité du bois, qui se tiendra au Palais des Nations à Genève, consistera en une réunion conjointe avec la Conférence internationale des bois résineux; il serait donc souhaitable que la question choisie pour le forum de politique générale de l'année prochaine corresponde à un domaine d'intérêt commun.

-----